

Injecteur d'alimentation LumaCAN

LEVITON®

No de cat. DRAD0-PIN

AVERTISSEMENTS :

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS : COUPER LE COURANT AU DISJONCTEUR OU AU FUSIBLE ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!
- POUR ÉVITER LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS utiliser les produits décrits aux présentes pour commander une prise ou un appareil aux valeurs dépassant celles prescrites.
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité et aux règlements en matière d'électricité.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, faites appel à un électricien.
- Le produit décrit aux présentes est pour l'intérieur seulement.

MISES EN GARDE :

- Ce produit ne contient aucun composant interne pouvant être réparé ou remplacé par les utilisateurs. NE PAS tenter de les réparer ou d'en effectuer la maintenance.
- N'utiliser le produit décrit aux présentes QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.
- CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.

PK-A3494-10-05-0B-W

DIRECTIVES D'INSTALLATION

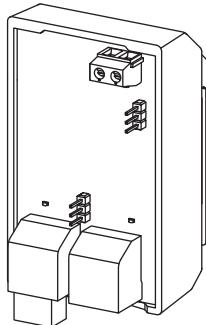
FRANÇAIS

Description du produit

La carte d'injecteur d'alimentation LumaCAN^{MC} est un adaptateur à fixation sur rail DIN qui convient aux usages suivants :

- Injection du courant dans un réseau LumaCAN à partir d'un bloc d'alimentation externe 24 V de classe 2.
- Alimentation LumaCAN 24 V c.c. vers un détecteur ou dispositif local.

Les deux connecteurs RJ-45 peuvent être reliés pour laisser passer l'alimentation, ou séparés de manière à ce que l'alimentation ne passe pas. Dans toutes les applications, l'alimentation doit être séparée de manière à ce qu'il n'y ait qu'un seul bloc d'alimentation par segment de réseau. Par conséquent, la configuration par défaut consiste à appliquer l'alimentation uniquement au port de sortie « OUT » de l'injecteur d'alimentation. Consulter les schémas de câblage pour obtenir plus de renseignements.



Lorsque le dispositif est utilisé pour alimenter le réseau LumaCAN, un bloc d'alimentation de classe 2 doit être utilisé. LumaCAN est limité à 1,5 A par segment d'alimentation. Ainsi, une protection contre les surintensités est intégrée à l'injecteur d'alimentation.

Préparation

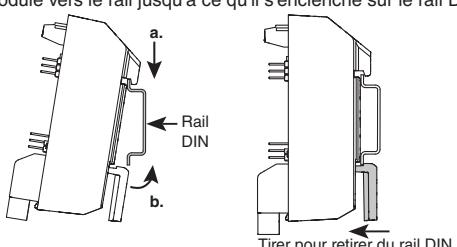
- L'injecteur d'alimentation est destiné à être utilisé dans un boîtier avec rail DIN avec un bloc d'alimentation adjacent. Toutefois, l'installation en saillie peut être réalisée au moyen de l'adaptateur fourni.
- Une isolation appropriée doit être maintenue entre le câblage d'alimentation réseau et le câblage basse tension. Ce produit est exclusivement un dispositif à basse tension et tout le câblage doit se trouver dans les sections basse tension de son milieu.
- Se reporter aux documents de système pour une segmentation adéquate de l'alimentation afin de s'assurer qu'il n'y a qu'un seul bloc d'alimentation LumaCAN par segment de réseau. Si les documents ne sont pas offerts, s'assurer de se conformer à cette exigence ou communiquer avec l'équipe de soutien pour obtenir des clarifications.

REMARQUE : Pour obtenir plus d'information sur le câblage réseau, consulter le guide d'installation et les vidéos de formation GreenMAX^{MD} DRC de Leviton à l'adresse www.leviton.com.

Installation du montage

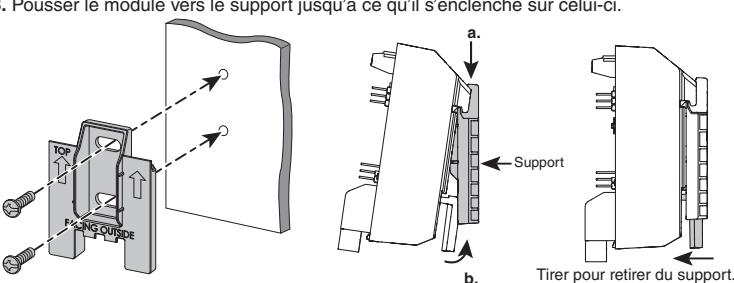
Installer le module sur le rail DIN

- Aligner le haut du module contre l'arrière de l'armoire et faire glisser le module vers le bas sur le rail.
- Pousser le module vers le rail jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur le rail DIN.



Installer le module avec le support

- Positionner le support et le fixer à l'aide de deux vis.
- Positionner le haut du module avec l'encoche supérieure du support.
- Pousser le module vers le support jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur celui-ci.



Fiche technique	
Tension d'entrée	+24-28 V c.c. (+/- 0 %)
Courant d'entrée	13 mA
Puissance de sortie LumaCAN	Identique à celle d'entrée
Cote d'étanchéité	10
Couple de serrage des bornes, basse tension	5 lb-po (0,565 N·m)
Connexions réseau	<ul style="list-style-type: none">LumaCAN par deux (2) connexions RJ-45La terminaison est assurée par une fiche de terminaison. REMARQUE : Les fiches RJ-45 traversantes ne sont pas prises en charge. Leur utilisation annule la garantie du produit.
Températures de fonctionnement	De 32 à 104 °F (de 0 à 40 °C)
Températures d'entreposage	De 14 à 185 °F (de -10 à 85 °C)

Installation de câblage

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS, couper le courant au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.

- Au besoin, régler les cavaliers pour contrôler le débit de puissance. La configuration par défaut comprend l'alimentation du connecteur LumaCAN de sortie à partir des bornes basse tension et aucun rétablissement de courant au connecteur LumaCAN d'entrée. Il s'agit de la configuration la plus courante.
- Raccorder conformément au schéma de câblage.
- Raccorder les fils réseau.

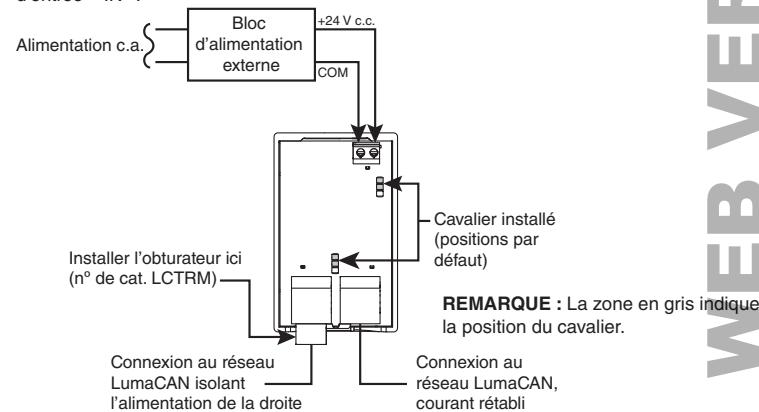
REMARQUE : Une fiche de terminaison est raccordée au RJ-45 étiqueté « input » (Entrée). NE PAS retirer cette fiche à moins d'avoir une connexion à un réseau de données pour les deux connexions LumaCAN. Voir la section « Terminaison de réseau LumaCAN » ci-dessous pour plus de détails.

- Mettre le système sous tension et vérifier qu'il fonctionne correctement.

Schémas de câblage

Configuration d'injecteur d'alimentation type

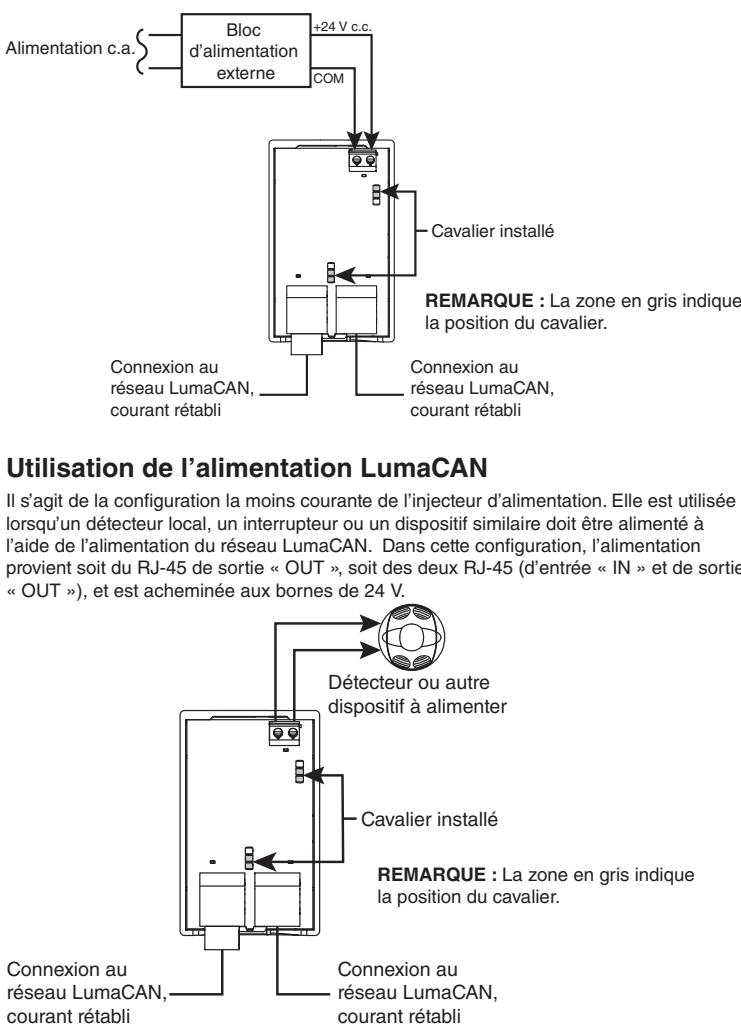
La configuration prend le courant du bloc d'alimentation externe et le transmet à la borne de sortie « OUT » du réseau LumaCAN. Le courant est totalement isolé entre les RJ-45 d'entrée/sortie, de sorte qu'il n'y ait aucune modification de l'alimentation du côté de l'entrée « IN » de l'injecteur. Dans le cas où l'injecteur d'alimentation se trouve à l'extrémité du réseau, un obturateur doit être installé dans le RJ-45 de la borne d'entrée « IN ».



WEB VERSION

Autre configuration d'injecteur d'alimentation

La configuration prend le courant du bloc d'alimentation externe et le transmet aux bornes d'entrée « IN » et de sortie « OUT » du réseau LumaCAN.



Fonctionnement

Cavalier « pont » d'alimentation LumaCAN

REMARQUE : La zone en gris indique la position du cavalier.

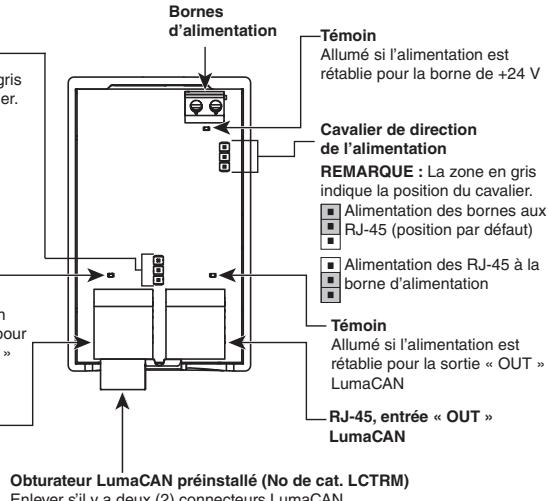
- Borne de sortie « OUT » isolée de la borne d'entrée « IN » (par défaut)
- Alimentation des bornes d'entrée « IN » et de sortie « OUT »

Témoin
Allumé si l'alimentation est rétablie pour l'entrée « IN » LumaCAN

RJ-45, entrée « IN » LumaCAN

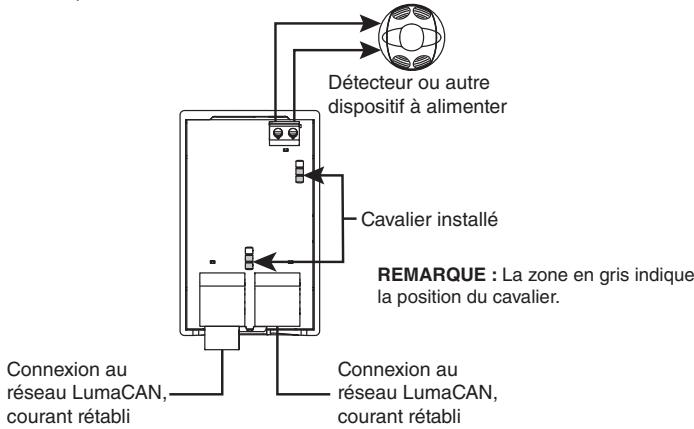
RJ-45, entrée « OUT » LumaCAN

Obturateur LumaCAN préinstallé (No de cat. LCTRIM)



Utilisation de l'alimentation LumaCAN

Il s'agit de la configuration la moins courante de l'injecteur d'alimentation. Elle est utilisée lorsqu'un détecteur local, un interrupteur ou un dispositif similaire doit être alimenté à l'aide de l'alimentation du réseau LumaCAN. Dans cette configuration, l'alimentation provient soit du RJ-45 de sortie « OUT », soit des deux RJ-45 (d'entrée « IN » et de sortie « OUT »), et est acheminée aux bornes de 24 V.



Terminaison de réseau LumaCAN

La fiche/le cavalier de terminaison doivent être installés pour le dernier nœud d'un réseau LumaCAN. L'unité est expédiée avec une fiche de terminaison (no de cat. LCTRIM) installée dans l'un des RJ-45.

- Si ce dispositif est en fin de circuit, le cavalier doit rester en place et le câble de réseau doit être raccordé à l'autre fiche.
- Si ce dispositif doit être utilisé au milieu d'un réseau, retirer la fiche et la conserver pour un usage ultérieur.
- Si la fiche de terminaison a été retirée, mais qu'elle se trouvait en fin de circuit, elle doit être réinstallée.

DÉCLARATION DE BREVET

Les brevets associés au produit décrit aux présentes, le cas échéant, se trouvent à l'adresse leviton.com/patents.

AVIS RELATIF AUX MARQUES

Leviton, le logo de Leviton et LumaCAN sont des marques de commerce de Leviton Manufacturing Co., Inc. LEVITON et son logo sont déposées dans de nombreux pays. L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

CANADA SEULEMENT

Pour obtenir des renseignements sur les garanties ou les retours de produits, les résidents canadiens peuvent écrire à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L.**, a/s du service de l'**Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9**, ou encore composer le **1-800-405-5320**.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L.**, au **sous le service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.